

## *Congrès AFSP Toulouse 2007*

### **Table ronde 5 « Les résistances à l'intégration européenne »**

#### *Session 1*

**DELMOTTE Florence (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles)**

<p><b>La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur la question de l'appartenance politique</b></p>
--

Mon propos a pour point de départ une série d'hypothèses formulées sur base d'intuitions. Elles ont ces dernières années fait l'objet d'un certain nombre d'analyses auxquelles je ferai souvent référence dans ce qui suit. Comme l'indique son titre, cette communication sera donc sous-tendue par les propositions suivantes, qui sont l'objet même de mon questionnement. D'abord, le problème de la légitimité de l'Union européenne en tant qu'entité politique serait au moins pour partie lié à celui du développement d'un sentiment ou d'une conscience d'appartenance dans le chef des individus – des citoyens – qui font de fait partie de cette entité. Ensuite, ce sentiment ou cette conscience d'appartenance à l'entité politique « Union européenne » renverrait à l'appropriation par ses membres de ses structures au sens large, c'est-à-dire au moins organisationnelles et symboliques, appropriation qui peut être plus ou moins inconsciente ou au contraire réfléchie. Cela implique que la légitimité de l'ensemble européen ne dépendrait pas exclusivement du soutien exprimé à l'égard de ses orientations politiques tendanciennes, ou perçues comme telles, ni même de l'adhésion à ses principes fondateurs, mais qu'elle relèverait aussi d'un processus d'identification subjective. Enfin, cette identification posséderait une dimension affective ou émotionnelle : le « sentiment d'appartenance » à l'Union européenne se fonderait peu ou prou sur un ensemble de représentations et de relations de nature affective, émotionnelle.

Comme l'enjeu de cette table ronde est d'éclairer le problème des résistances à l'intégration européenne – et, par conséquent, plus précisément celui du déficit de légitimité de l'UE –, je propose de structurer l'examen de ces différents points comme suit. Dans un premier temps, je reviendrai sur ce qui selon moi justifie de distinguer différents types de résistances. J'éluciderai ensuite ce qu'on peut entendre par résistance « identitaire », en insistant sur la difficulté de tester empiriquement l'hypothèse d'un « déficit d'identification » et plus encore de mesurer les attitudes qui l'attesteraient. Enfin, j'essaierai d'ouvrir la discussion sur la place que pourraient occuper les affects et les émotions et sur la signification qu'ils pourraient revêtir lorsqu'il s'agit de traiter des questions de l'appartenance, de l'identité et de l'intégration politiques. Pour ce faire, je voudrais après d'autres défendre l'idée qu'on peut s'appuyer sur la réinterprétation des propositions léguées par quelques grands « classiques » de la sociologie, en faisant le pari que leurs théories *a priori* datées viennent mettre une distance bénéfique dans l'examen d'un problème dont on peut douter de la radicale nouveauté [Déloye, 1998]. L'Union européenne, en effet, n'est certes pas une nation, mais ne peut-on pour autant comparer le décalage observé entre l'émergence des États et l'intégration nationale [Elias, 1991] avec celui qui existerait entre la construction européenne et l'intégration européenne ?

Il n'est pas douteux, comme l'a bien montré Yves Déloye [2003], que la « communalisation » telle que définie par Max Weber [1971 :78] s'avère des plus utiles pour investiguer l'identité ou l'appartenance nationale – d'où l'importance de l'héritage wébérien chez de nombreux contemporains [voir par exemple Anderson, 1983]. Et peut-être l'est-elle encore pour penser l'intégration européenne et ses manques. On peut aussi se demander si l'analyse des croyances que propose Durkheim dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* [Durkheim, 1985] ne s'avèrerait pas également stimulante. Même si l'on est amené à la rejeter en ce qui concerne un objet apparemment tout autre, on y trouve une précieuse élucidation des critères (normatifs, dramaturgiques et pratico-sociaux) de validité de toute croyance à même de favoriser l'identité collective. Les travaux de Georg Simmel, en passe d'être redécouverts, paraissent peut-être plus directement et doublement pertinents. Ils offrent en effet une tentative rare et précoce de penser sociologiquement le « cosmopolitisme » – thématique qui n'est pas totalement étrangère à ce qui nous réunit s'il s'agit bien d'un « cosmopolitisme concret et contemporain » [Truc, 2005 : 51] – tout en faisant une place à la question de « l'étranger » ainsi qu'à celle du conflit pour appréhender le problème de l'autodéfinition d'une entité politique par elle-même [Simmel, 1999 : 328-339].

Cependant, comme son œuvre a jusqu'ici représenté mon principal terrain d'investigation, mon propos fera la part belle aux réflexions suggérées par la lecture des textes de Norbert Elias (1897-1990). Principalement ici pour deux raisons. D'une part, lorsqu'il est question de l'intégration européenne (et de ses résistances), les intuitions d'Elias, quitte à ne pas toujours les créditer, invitent à tenir à égale distance l'hypothèse de la rupture avec d'autres formes ou niveaux d'intégration politique dans l'histoire, d'un côté, et, de l'autre, l'hypothèse d'une simple transposition, à une plus vaste échelle, des processus ayant concouru à l'intégration stato-nationale et des obstacles que celle-ci a rencontrés [voir Delmotte 2002 ; 2007]. D'autre part, si elle ne peut être réduite à une sociologie « des affects », la sociologie historique d'Elias trace un certain nombre de pistes pour appréhender l'intégration politique (européenne) sans négliger la dimension émotionnelle. En s'appuyant sur elle, on peut penser que le jeu de certains « affects » n'oppose pas l'intégration d'une communauté politique européenne à d'autres types ou niveaux d'intégration mais la distingue de manière toute relative.

### ***Des résistances multiples***

Le double « non » exprimé à l'encontre du projet de traité constitutionnel par les électeurs français et néerlandais et les débats provoqués dans d'autres États membres à cette occasion – par exemple en Belgique, où des fractions pourtant non « eurosceptiques » de la classe politique ont vivement déploré l'absence de débat national à ce sujet – ont contribué à mettre au jour une évidence. Désormais, il est devenu impossible d'ignorer qu'à côté de l'opposition plus ou moins radicale de type « souverainiste », qui refuse l'approfondissement de l'intégration européenne, l'on observe une opposition d'un autre ordre. Quelles que soient les relations ambiguës, au sein du monde politique français notamment, qu'elle entretient avec la première, une seconde catégorie de critiques dit viser les politiques mises en œuvre au niveau européen et dénoncer la tournure par trop libérale prise par le projet d'une union politique sans en récuser le principe. En bref, les oppositions longtemps latentes à l'Union européenne se sont révélées définitivement plus contrastées qu'on pouvait le croire jusque-là.

### *Les euroscepticisms comme forme de résistance parmi d'autres*

Ce constat contribue en quelque sorte à valider certaines des distinctions opérées par la littérature scientifique récente consacrée à « l'euroscepticisme ». La typologie proposée par Aleks Szczerbiak et Paul Taggart [2004] distingue ainsi entre un euroscepticisme « dur » (*hard*), « rejetant le principe de l'intégration politique et économique supranationale » incarné par l'Union européenne, et un euroscepticisme « doux » (*soft*), « acceptant le principe de l'intégration européenne mais remettant en cause des modalités fondamentales de l'intégration européenne actuelle », comme l'Union Économique et Monétaire ou le projet de constitution [Heine, 2007]. Dans la même veine, Petr Kopecky et Cas Mudde [2002] différencient quant à eux les résistances « *eurorejects* » des résistances « *eurosceptics* », c'est-à-dire, d'un côté, « l'opposition aux idées générales qui sous-tendent l'Union européenne – soit le rejet de la coopération institutionnalisée sur base d'une mise en commun des souverainetés (élément politique) et d'une économie de marché libérale intégrée (élément économique) – et l'opposition à l'Union européenne actuelle et à ses évolutions en cours », de l'autre, la première forme d'opposition englobant la seconde [Heine, 2007].

Sans entrer dans la discussion de telles typologies, on soulignera néanmoins qu'elles concernent avant tout des partis politiques ou encore des courants ou mouvements plus ou moins structurés mais relativement identifiables, politiquement et idéologiquement parlant. Ces études s'attachent, autrement dit, à la différenciation d'une forme bien particulière de « résistances » à l'Europe, à l'intégration européenne ou à l'Union. Même si ce type de résistances recouvre en réalité des positions extrêmement contrastées, ces résistances politiquement exprimables relèveraient toutes d'un certain « scepticisme », au sens premier du terme, qui signifie « le doute, le refus d'admettre une chose sans examen critique ». Au-delà de l'objet précis de ce « scepticisme » – des principes plus ou moins abstraits, des politiques et des évolutions concrètes, etc. – et des orientations axiologiques qui le fondent et le justifient, les résistances à l'intégration européenne de type « eurosceptique » relèvent donc d'une méfiance, d'une opposition ou d'une critique politique, exprimée comme telle ou au minimum consciente d'elle-même.

### *L'euro-indifférence, une forme de résistance « passive »*

C'est dire si, selon moi, la question des différences et des liens entre, par exemple, les oppositions souverainistes au projet européen et les critiques de la construction européenne émanant d'une fraction de la gauche n'épuise pas le problème « des » résistances à l'Europe. Par définition, ces diverses contestations témoignent en effet, dans le chef des individus et des groupes qui les portent, d'un intérêt plus qu'évident pour la chose publique européenne. Certaines tendances qualifiées d'« eurosceptiques » revendiquent même la défense d'une identité politique proprement postnationale, dans le registre d'une alternative au modèle supposé dominant. Or il est un phénomène plus diffus, mal aisé à décrypter et à mesurer et, sans doute pour ces raisons, négligé par l'analyse politologique focalisée sur les controverses évoquées plus haut : l'« euro-indifférence », le désintérêt ou l'absence d'intérêt d'une partie des citoyens européens vis-à-vis de l'entité qui les rassemble, de ses principes fondateurs comme des politiques concrètement mises en œuvre à ce niveau et qui affectent pourtant leurs vies.

En témoignent ces dernières années un certain nombre d'enquêtes, telles celles réalisées dans le cadre de l'Eurobaromètre et autorisant la 6<sup>ème</sup> édition de *L'opinion publique européenne* à conclure à « l'indifférence persistante » et pis, car impliquant une régression, au

« détachement de plus en plus grand » de larges fractions des populations des pays membres à l'égard de l'Union européenne. Les chiffres sont éloquentes, notamment en ce qui concerne le « niveau des connaissances sur l'Union », lequel resterait « invariablement bas ». Ainsi, fin 2004, 27% des hommes sondés et 38% des femmes déclarent n'avoir « jamais » entendu parler du Traité constitutionnel ; en 2005, plus d'un tiers des citoyens ignorent que l'Union européenne compte plus de douze États, et la même proportion dit « ne pas s'intéresser du tout » à l'Europe de manière générale [Fondation Robert Schuman, 2005].

À ce sujet, on peut se demander s'il en a jamais été tout autrement. En ce qui concerne « l'intérêt » pour la chose européenne et le sentiment de se sentir politiquement « compétent » à ce niveau, il doit bien plutôt exister depuis toujours un « cens caché », pour reprendre le titre célèbre d'un ouvrage de Daniel Gaxie qui fit date. Suivant les conclusions de cette étude sociologique parue pour la première fois en 1978 et portant sur la politisation de la société française, il ne conviendrait pas de parler de « dépolitisation »<sup>1</sup> ; si l'on envisage l'histoire de la démocratie parlementaire dans son ensemble, il convient bien mieux de parler d'une « non-politisation » structurelle de larges fractions de l'électorat, mis à part certaines périodes délimitées dans le temps. Et sans se livrer à des transpositions et à des généralisations abusives, les enquêtes européennes elles-mêmes autorisent à penser qu'un « cens caché » du même type que celui révélé par les analyses de Gaxie distinguerait le citoyen masculin diplômé âgé de 25 à 40 ans, dont les sondages nous disent qu'il est tout à la fois plus « informé et plus intéressé » par la politique européenne et, s'il est plutôt « centriste », qu'il dessine en outre le profil-type de l'Européen convaincu voire de l'Européen « enthousiaste ».

Néanmoins, ces deux catégories de traits – intéressé et informé d'une part, partisan et confiant d'autre part – peuvent et doivent être distingués. À l'exact opposé du profil qu'elles dessinent se trouve alors non pas le « souverainiste convaincu », qui s'oppose consciemment et volontairement à l'intégration européenne, à son approfondissement ou à son élargissement, ni l'« eurocritique convaincu », partisan d'une autre européanisation, mais bien l'« euro-apathique » ou l'« euro-indifférent » : le citoyen européen « de droit » et non « de fait ». À peine conscient que son appartenance à l'ensemble européen lui confère un certain nombre de droits, peu averti qu'il est à la source de la légitimité des décisions prises à ce niveau, ce citoyen « passif » ne peut pas non plus concevoir la citoyenneté européenne comme vecteur de lien social, comme fondement d'une identité collective propre. Soit les trois dimensions qui définissent classiquement la citoyenneté moderne depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle : un ensemble de droits et, pour certains, de devoirs ; l'origine de l'autorité politique légitime ; le principe fondateur d'une communauté d'individus également libres.

Or on ne sait pas grand chose de ce citoyen européen passif, apathique ou indifférent. Dans la 8<sup>ème</sup> édition de *L'opinion publique européenne* [Reynié, 2007], dans un article intitulé « Union européenne : le bug de l'an 2006 », Yves Bertoncini et Thierry Chopin [2007] décèlent un malaise avant tout « d'ordre psychologique et conceptuel » qu'ils associent à l'impasse dans laquelle se trouve l'Union après l'échec de la ratification du Traité constitutionnel. Pour ces auteurs, pour remédier au « bug », il faut désormais « changer de logiciel ». Il s'agirait en effet d'une « crise existentielle », rien de moins. Mais encore ? À l'inverse, commentant les résultats de l'Eurobaromètre Standard du printemps 2007<sup>2</sup>, la vice-présidente de la Commission chargée des relations institutionnelles et de la stratégie de la

---

<sup>1</sup> Dans la préface de 1993 à la troisième édition de son livre, Gaxie avance d'ailleurs : « En dépit de commentaires alarmistes sur la “crise de la représentation”, on ne peut pas dire que la tendance soit au retrait » [Gaxie, 1993 : II].

<sup>2</sup> En ligne à l'adresse [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/eb/eb67/eb\\_67\\_first\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb67/eb_67_first_fr.pdf).

communication Margot Wallström soulignait, le 20 juin dernier, le « regain d'optimisme » des citoyens sur l'avenir de l'Union<sup>3</sup>. À la question « Diriez-vous que vous êtes très optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou très pessimiste concernant le futur de l'Union européenne ? », si l'on prend la moyenne pour l'ensemble des pays étudiés (les 27 États membres, la Croatie et la Turquie), 58% des citoyens sondés répondent en effet « très optimiste » et 11% « plutôt optimiste ». Il s'agit cependant d'un nouveau sujet. Quant au « soutien à l'appartenance », on notera qu'il remonte (57% en moyenne), surtout par rapport au « creux » de l'automne 2003-printemps 2004 (48%) et même qu'il n'a jamais été aussi fort depuis 1994. Mais, à nouveau, cela ne nous dit rien de ce gros tiers de citoyens (estimés en 2004-2005) qui disaient ne pas s'intéresser du tout à l'Europe en général. Bien que cela n'ait rien d'évident, on peut certes penser que ces individus font partie de la minorité des citoyens – une minorité toutefois loin d'être négligeable suivant les estimations des sondages – qui considèrent que l'appartenance de leur pays à l'Union n'est pas « une bonne chose » mais « une mauvaise chose » (15% en moyenne en 2007) ou ni l'une ni l'autre (25%) et, de même, qu'ils font partie de ceux qui ont une image plutôt « négative » de l'Union, se montrent les moins « confiants » dans ses institutions européennes et les plus « pessimistes » quant à l'avenir. Cela dit, on ne peut néanmoins en être certain car, par définition, l'euro-indifférent, à la différence de l'européen convaincu ou de l'euroscéptique, ne se pose probablement pas ces questions.

### *Les défaillances du « nous » européen*

En bref, je fais l'hypothèse ici qu'une (large ?) part des citoyens européens « résistent » à l'intégration européenne – minant ainsi la « légitimité » de l'entité politique « Union européenne », des décisions prises et des politiques mises en œuvre à partir de ce niveau – d'une tout autre manière que ne le font les « sceptiques » ou les « opposants », même si l'on peut intuitivement avancer que l'indifférence et une certaine incrédulité, par exemple quant aux bénéfices tirés de l'appartenance à l'Union européenne, se conditionnent mutuellement. Cet autre type de « résistance » serait une résistante « latente » ou « passive », qui pourrait renforcer les résistances actives ou pour le moins conscientes et politiquement exprimées, ou s'en nourrir, mais certainement pas s'y réduire. Ce qui pourrait alors la caractériser, et expliquer une relative absence d'intérêt pour l'Europe et l'Union, ce serait le déficit d'identification à l'ensemble européen, dont l'indifférent peut bien savoir que « son État » en fait partie, sans avoir la conscience ou éprouver le « sentiment » d'y « appartenir » lui-même, en tant qu'individu. Autrement dit, le citoyen passif, apathique ou euro-indifférent ne percevrait pas les institutions européennes comme étant « les siennes » ou pouvant seulement l'être mais plutôt comme « extérieures » à lui et vouées à le demeurer. Son européanité « objective », le fait d'être un Européen « de droit », ferait à peine ou pas du tout partie de son identité, de la manière dont il se définit lui-même. En un mot, il n'y aurait pas, pour lui, de « nous » européen.

Si l'on suit sur ce thème les pistes tracées tant par la sociologie wébérienne que, plus récemment, par l'approche historique d'Elias, c'est dans ce déficit d'identification à l'entité « Europe », dans la faiblesse ou l'absence du sentiment sinon de la conscience de faire partie de cet « ensemble », que l'intégration européenne rencontrerait l'un de ses obstacles les plus fondamentaux, d'une part, et les moins originaux, d'autre part. « L'intégration », suivant ces sociologues « classiques », est en effet indissociable de l'existence d'un « nous » partagé, c'est-à-dire désigné, par l'ensemble du corps social, civique ici. Selon Elias, l'émergence

---

<sup>3</sup> Voir <http://www.touteurope.fr/fr/observatoire-europe/opinion-et-tendances/dans-les-sondages/eurobarometre-standard-printemps-2007.html>.

d'une identité collective ou d'un « nous » est toujours par ailleurs un processus distinct, et souvent retardé, par rapport à l'émergence d'une unité politique. On a pu l'observer à travers le déphasage entre la naissance des États modernes et leur intégration bien ultérieure en communautés nationales auxquelles sont associés des sentiments d'appartenance, et peut-être des sentiments tout court. On y reviendra. Avant cela, on va voir que la précarité de ce fameux sentiment d'appartenance représente également un obstacle ou une résistance quasiment « insondable », dans tous les sens du terme.

### *L'identification en questions*

Il est de nombreuses manières de concevoir l'identité politique, et partant diverses façons d'évaluer l'identification à l'Europe. Étudier les sentiments d'appartenance à la nation et à l'Europe et leur évolution en est une, tributaire comme les autres des données d'enquête disponibles, et donc avant tout du choix des questions posées dans le cadre de l'Eurobaromètre. Suivant Duchesne et Frogner, en dépit de ces réserves, l'utilisation de ces données semble avoir longtemps attesté la difficulté du développement d'un « sentiment d'appartenance susceptible d'asseoir et de légitimer le cadre institutionnel européen en construction » [Duchesne et Frogner, 2002 : 356].

#### *Sentiments d'appartenance à la nation et à l'Europe*

Pour ces auteurs, deux types d'explication pour rendre compte de cette difficulté ont successivement prévalu. On aurait d'abord tenté d'expliquer le déficit d'identification ou d'appartenance par la nature du système politique européen, « trop lointain, trop complexe pour donner corps à autre chose qu'à des opinions instantanées, superficielles, de la part de citoyens dont tout montrait qu'ils n'avaient que très peu de connaissances et d'intérêt pour l'Europe ». Cela dit, la consolidation du processus d'intégration européenne – en tout premier lieu Maastricht et la monnaie unique – aurait rendu caduque cette première piste. Cela ne pourrait plus être par méconnaissance de l'Europe que les citoyens européens peineraient à s'identifier à l'Europe. En outre, le manque d'intérêt pour les objets institutionnels ou politiques n'est de toute évidence en rien spécifique à l'Europe. J'ajouterais que l'on peut par ailleurs faire l'hypothèse d'un autre type de lien entre désintérêt et méconnaissance, d'un côté, et déficit d'identification, de l'autre. Comme je l'ai déjà suggéré, plutôt que de constituer « la cause » de ce déficit, les « non-attitudes » peuvent fort bien en être un des effets ; à tout le moins, il est plus que probable que ces « déficiences » s'alimentent mutuellement.

Quoi qu'il en soit, un autre type d'explication aurait par la suite été privilégié parmi d'autres : « celle qui fait du développement d'une identité européenne la conséquence du nationalisme des États membres, autrement dit qui considère la persistance d'identités nationales affirmées comme le principal obstacle sur la voie de l'identité européenne » [Duchesne et Frogner, 2002 : 357]. Cette thèse renvoie elle-même à l'opposition théorique entre l'attachement à la nation et l'attachement à l'Europe. Comme l'indiquent Duchesne et Frogner, d'abord prise à la fin des années 1960 par ceux qui pronostiquaient un déclin des identités nationales rapide et définitif, qui n'a pas eu lieu, au profit d'une identité européenne, cette théorie de l'alternative ou de l'incompatibilité s'est vue revivifiée dans les années 1990. Dans le contexte de l'après-Maastricht, les identités nationales, stables et relativement discrètes tant que l'Europe ne représentait qu'un « objet politique lointain et sans danger pour les souverainetés nationales », seraient (re-)montées en puissance pour « s'opposer à la fidélité nouvelle requise » par les institutions de la toute jeune Union.

Or il est selon Duchesne et Frogner une « évidence statistique : l'absence de relation inverse entre identifications européenne et nationale » [2002 : 358]. L'analyse des données contrecarrerait en effet la thèse de l'incompatibilité ou de l'opposition. Elle suggère que l'identité nationale, loin d'être un frein au développement de l'identité européenne, constitue « sinon un préalable, du moins une disposition favorable au sentiment d'appartenance à l'Europe ». Il faudrait ainsi plus précisément distinguer la « dimension sociologique » et la « dimension politique » de l'identification à l'Europe : « Dans les périodes d'intenses discussions politiques autour de l'Europe [...], on peut effectivement observer sur les attitudes des citoyens [...] les conséquences des enjeux de pouvoir entre les leaders politiques nationaux et européens : ils tendent à opposer leurs attachements national et européen, et la fierté qu'ils tirent de leur appartenance nationale devient un obstacle à son prolongement dans l'Europe. Mais, dans les périodes plus calmes – qui n'excluent pas la présence et l'activité de forces politiques qui entretiennent l'antagonisme entre nations et Europe –, on mesure alors plus clairement la dimension sociologique de l'attachement à l'Europe, qui résulte de la capacité des acteurs à s'identifier à une communauté politique imaginée et lointaine, et cette capacité a pour matrice – pour “amorce”, pourrait-on dire – la capacité à s'identifier à cette autre communauté politique imaginée et lointaine qu'est la nation », laquelle n'implique pas forcément d'antagonisme à l'égard des autres communautés [Duchesne et Frogner 2002 : 366]. De ce point de vue et en tant que « système de frontières », l'Europe se construirait bel et bien sur les fondations creusées par ses nations. Et à l'heure qu'il est, l'identité européenne et l'identité nationale s'opposeraient finalement moins entre elles qu'elles ne « s'opposent » toutes deux à un modèle de citoyenneté qui se construit « contre toute forme d'appartenance à un groupe, qu'il soit ou non territorial, autre que l'humanité » [Duschesne et Frogner, 2002 : 365]

#### *De la nation à l'Europe : l'appartenance politique entre continuité et changement*

Même si elles ne s'appuient sur aucune étude empirique, les réflexions qu'un sociologue tel Norbert Elias, de plus en plus invoqué sur ces questions, a consacrées il y a vingt ans à la résistance des habitus nationaux ou à la prégnance du fait national permettent d'envisager une piste d'investigation un peu différente [Elias, 1991]. Celle-ci est par essence difficile à tester, puisqu'elle s'attache aux évolutions sur la très longue durée des organisations politiques et des manières de se les représenter. Partant donc de l'observation des faits passés, Elias estime ainsi que ce ne sont pas les identités nationales en tant que telles, ou les nationalismes dans chaque cas singuliers, qui « s'opposent » à l'identification à des entités politiques qui, comme l'Union européenne aujourd'hui, transcendent les frontières nationales. Selon lui, c'est davantage l'« habitus national » en soi qui, indépendamment des conjonctures ou presque, est par nature enclin à « résister » ou tarde à se faire remplacer par un autre ou à se voir en ajouter un autre « plus englobant » et, déjà pour cette raison même, « moins affectif » que ne l'est l'attachement à une nation particulière, quelle qu'elle soit ou presque. Cette hypothèse ou cette intuition n'est pas réellement incompatible avec la thèse exposée plus haut, selon laquelle l'identité européenne, qu'on la considère ou pas comme véritablement « postnationale », a pour précondition d'existence le développement de l'identité nationale-démocratique. Comme toujours chez cet auteur, il s'agit de penser le changement : l'identité européenne est bien postnationale, elle ne renvoie pas au simple élargissement du sentiment d'appartenance. En même temps, il s'agit de penser ce changement dans la continuité, et non dans la rupture ou, ce qui revient au même, au prisme d'une opposition radicale.

Le chemin tracé par la sociologie historique d'Elias risque certes de faire retour sur une vision assez déterministe du devenir politique. C'est du moins ce que suggère l'hypothèse du retard [Elias, 1991 : 274] de tout processus d'identification ou d'« intégration » (que j'ai appelée ailleurs « subjective ») sur l'« interdépendance » et sur sa cristallisation dans les institutions juridico-politiques (ce que j'appelle l'intégration « objective »). Selon Elias, le sentiment d'appartenance à une entité sociale se développerait toujours bien après la naissance de cette entité. Si toutefois il se développe, ce dont on ne pourrait *a priori* être certain, par exemple en ce qui concerne l'intégration européenne. Le développement d'une identité ou d'un sentiment d'appartenance qui soit en quelque sorte « adapté », porté à la hauteur des interdépendances « objectives » (économiques, militaires, etc.), n'est pas vraiment « inéluctable ». Son absence ne pourrait toutefois bloquer ou inverser le mouvement en quelque sorte plus puissant dont il peut ou non dériver. Les individus et les groupes dont l'identité ne suivrait pas ce mouvement se trouveraient purement et simplement « exclus » d'un processus qui, en ce qui les concerne, ne serait donc pas un processus d'intégration véritable ni susceptible d'être perçu, sur le plan politique, comme « légitime ». Cela n'empêche que cette pensée empreinte d'un fonctionnalisme manifeste – un fonctionnalisme historique, si l'on veut – fait une place centrale et non pas secondaire aux affects, aux sentiments, aux émotions et à leur évolution. Non seulement dans l'appréhension de ces fameux « habitus nationaux » mais aussi pour rendre compte de leur résistance, au moins partielle, au processus d'identification à l'Europe et donc à l'intégration européenne.

#### *Un sentiment insondable et hors sondages*

Reste, je l'annonçais, qu'on sait très peu de choses sur la composante proprement affective, sentimentale, émotionnelle de l'attachement ou du sentiment d'appartenance des citoyens à leur nation ou à leur Europe [Duschesne et Frogner, 2002 : 359]. Si c'est cette dimension qui nous intéresse ici, quelle est son importance, par rapport, par exemple, à la conscience ou à la conviction d'avoir avec l'ensemble des autres Européens des intérêts convergents à défendre, une histoire partagée, des valeurs communes ? Par ailleurs, cette conscience ou cette conviction « rationalisable » n'en possède-t-elle tout de même pas une composante affective ? Et le sentiment d'appartenance ne s'appuie-t-il pas pour partie sur de tels éléments, au moins identifiables ? Force est de constater que les études nous renseignent peu. L'Eurobaromètre Spécial pourtant intitulé « Citizenship and sense of belonging » réalisé à l'automne 2003 nous laisse en particulier sur notre faim<sup>4</sup>. En définitive, on y traite des « valeurs », des « préoccupations », des « attitudes », des « niveaux d'engagements », des dispositions à « l'apprentissage des langues étrangères », des « intérêts » et des « affinités » transnationales qui, suppose-t-on, si leur classement ou leur évaluation convergeait dans les différents États membres, en viendraient à définir une identité européenne... Mais on n'y parle pas de « sentiments d'appartenance » ! La dernière édition de l'Eurobaromètre Standard (67) s'intéresse certes au drapeau européen et montre qu'une infime minorité (5%) des citoyens seulement ne le « reconnaissent » pas, minorité encore plus réduite que celle révélée par la publication des résultats précédents au printemps 2006, où la question figurait déjà. Mais, à nouveau, quant aux « sentiments » que ce drapeau « éveille » chez les citoyens et que l'enquête entendait également sonder, on devra se contenter de savoir que 78% des citoyens sont « plutôt d'accord » avec la seule proposition qui leur est offerte : « Ce drapeau représente quelque chose de bien »...

---

<sup>4</sup> En ligne à l'adresse [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_199.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_199.pdf).

## *L'identification affective : un concept à creuser*

Selon Sophie Duchesne pourtant [2006 : 1], « en l'espace d'une décennie, les travaux portant sur les relations entre les citoyens et le système politique nées de l'intégration européenne ont globalement troqué une approche par les attitudes et le soutien à une interrogation sur l'identité » et sur sa dimension proprement affective, notamment sous l'influence de la psychologie sociale sur les études européennes. Reste que, sur le plan conceptuel, cette dernière intervention ne serait pas étrangère à ce que Duchesne considère comme la « relative inadéquation conceptuelle de l'usage actuel de la notion d'identité européenne » [Duchesne, 2006 : 4], même dans les études d'auteurs très en vue sur la question [voir Herrmann, Risse et Brewer, 2004 ; Bruter, 2005]. Je reprends ci après son argumentation [Duchesne, 2006 : 7-10] car elle offre une précieuse redéfinition des éléments à prendre en compte pour définir de manière plus précise ce qu'il faut entendre par « identité » ou plutôt par « identification » en ce qui concerne l'Europe en vue de l'investiguer. Ainsi, il conviendrait tout d'abord de ne pas oublier que l'identité en questions est une identité politique et démocratique au sens moderne de ces termes ; le rapport « nous-eux » sur lequel se focaliseraient les approches de psychologie sociale se révélerait donc insuffisant pour l'appréhender. On ne saurait négliger non plus que cette présumée « identité » est en réalité en développement, et que le processus d'identification qui s'opèrerait peu ou prou concerne des sociétés bien particulières : des sociétés marquées par un contexte post-industriel, à la fois individualistes et inscrites dans un processus plus vaste et moins abouti que celui de l'intégration européenne puisqu'il concerne l'humanité tout entière ; des sociétés dans lesquelles préexiste en outre, ou a préexisté, une identité nationale plus ou moins forte. Tout cela justifierait bien de parler « d'identification » plutôt que « d'identité » et, surtout, d'interroger sa dimension « individuelle » et « affective ». L'identification désignerait alors « le processus par lequel un acteur social assume subjectivement, et même passivement, une appartenance à un groupe social, quel qu'il soit ». Et ce que l'on cherche à « mesurer », c'est par conséquent « dans quelle mesure, au-delà de simples opinions, favorables ou non au système politique qui se met en place au niveau européen, les citoyens de l'Union en viennent à développer à l'égard de la communauté politique dessinée par ces institutions un sentiment d'appartenance, plus profond, plus affectif et plus durable » [Duschesne, 2006 : 8].

Cependant, que faut-il finalement entendre par-là ? À quoi peut en fin de compte renvoyer cette composante proprement « affective » du sentiment d'appartenance ? Maintenant que l'on a circonscrit le problème à celle-ci, et si l'on admet qu'il est actuellement peu de moyens de la sonder – de laisser aux individus qu'elle concerne le soin de la définir elle-même – il est peut-être utile de faire retour sur certains éléments de théorie sociologique pour savoir ce que peuvent signifier « affects », « sentiments » et « émotions » lorsqu'il est question d'appartenance à une communauté politique, ou d'identification de cette communauté politique par elle-même.

### ***Quelques pistes « classiques » pour penser l'appartenance et les affects***

#### *Communalisation et sentiment(s)*

Comme je l'ai suggéré, la définition de la communalisation proposée par Weber offre un bon point de départ. Par « communalisation », Weber entend « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde [...] sur le sentiment *subjectif* (traditionnel ou affectif) des participants *d'appartenir à une même communauté* » [Weber, 1971 : 78]. Pour ce

qui fait l'objet de notre discussion, son rappel est ici précieux, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, cette conception signifie que la « communauté » ne naît que si elle inspire « le sentiment d'une appartenance commune », ce que ne garantit en rien, par exemple, la « communauté de langue », le lien du sang [Weber, 1971 : 80-81] ou une autre caractéristique « objectivement partagée ». Ensuite, Weber distingue la communalisation de la « sociation », qu'il définit comme « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité se fonde sur un *compromis* d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une *coordination* d'intérêts motivée de la même manière » [Weber, 1971 : 78]. Il souligne par ailleurs que « la grande majorité des relations sociales ont *en partie* le caractère d'une communalisation, *en partie* celui d'une sociation [Weber, 1971 : 79]. Et il précise : « N'importe quelle relation sociale, si rationnelle en finalité soit-elle et si froidement eût-elle été instituée et déterminée quant à son but [...], *peut* faire naître des valeurs sentimentales qui dépassent la fin établie par libre volonté » [Weber, 1971 : 79]. Enfin, prenant l'exemple de la communauté de langue, il avance que « c'est seulement avec l'opposition consciente à des tiers que se produit chez ceux qui parlent une langue commune une situation analogue, un sentiment de communauté et des sociations donc le fondement conscient d'existence est alors la communauté de langue » [Weber, 1971 : 81].

À partir de là, deux questions, au moins, mériteraient d'être posées en ce qui concerne l'intégration européenne et le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe. Compte tenu de ce qui précède, la première relève probablement du tabou ou sonnera en tout cas comme un retour en arrière dans la discussion : si l'intégration politique de l'Europe « *peut* faire naître des valeurs sentimentales », est-il pour autant nécessaire (et souhaitable) que cela soit le cas ? Ou si l'on préfère : est-on bien certain que l'absence de tels « sentiments » soit dans ce cas préjudiciable à la légitimité de l'intégration politique ? D'autant plus, et ce serait la seconde question, si la naissance d'une appartenance et donc d'une communauté « affective » de ce type ne peut se faire que par le biais de « l'opposition consciente à des tiers », à travers laquelle les « qualités », la « situation » ou le « comportement » perçus comme communs en viennent à définir la communauté.

#### *L'Autre et le conflit : nécessaires mais pas suffisants ?*

Par où l'on en revient à la vaste question de « l'Autre » et du conflit, thématiques que l'on retrouve tant chez Simmel [1999 : 328-339] que chez Elias sur les sujets de la définition de la communauté et de l'intégration, en l'occurrence nationale. À ce dernier niveau, le rôle intégrateur du conflit, plus précisément des conflits armés, ne fait plus, rétrospectivement, guerre de doute. À tout le moins, comme l'ont montré de nombreux travaux de sociologie historique, non seulement l'émergence des premiers États modernes mais aussi le développement ultérieur des États-nations ont eu la guerre et l'impôt comme principaux « moteurs », ces deux éléments entretenant entre eux une solidarité profonde. Cela dit, un auteur comme Elias, s'il s'accorde avec Simmel, et bien d'autres après lui, pour considérer l'opposition à l'autre et plus encore le conflit armé comme favorisant le sentiment d'appartenance à une communauté, ne concède pas que ce soit l'opposition ou le conflit seul, en soi, qui définit ou rend possible ce sentiment, et légitime qu'on sacrifie sa vie pour défendre la communauté qu'il désigne. La nation, nous dit Elias, le sentiment d'appartenance à un État si l'on préfère, ou encore « l'habitus national », résulte bien plutôt de la démocratisation politique qui s'opère au XX<sup>e</sup> siècle à travers l'extension du suffrage [Elias, 1991 : 270]. C'est pour lui la représentation parlementaire qui rend possible l'intégration des citoyens dans l'organisation de l'État ; c'est avec elle que l'État en vient à représenter pour la plupart de ses membres une « unité du nous », et non plus, ou moins, un groupe de dirigeants

dont on parle à la troisième personne du pluriel. Autrement dit, ni les frontières, fussent-elles « toujours psychologiques » [Simmel, 707 : 605, cité in Déloye], ni les guerres, chaudes ou froides, n'ont « suffi » à faire naître la conscience de soi de cette communauté particulière qu'est la nation démocratique, et sur laquelle se fonde, de toute évidence, l'intégration européenne au stade ultérieur.

Plus précisément, et toujours suivant Elias, la représentation et la participation politiques démocratiques sont certainement les éléments qui distinguent une nation – et peut-être l'Union – d'autres formes de communautés politiques. Mais la nation – et peut-être l'Union... – recèlerait néanmoins des traits communs avec toute autre forme de communauté politique, voire de toute communauté humaine. Or une communauté humaine semble toujours se construire *aussi* dans le rapport et l'opposition à d'autres. Si, comme chez Weber et Simmel, la communauté renvoie chez Elias au sentiment d'appartenance, elle renvoie donc également aux affects et aux émotions, ou à certains affects et émotions. Comme c'est ce problème qui me semble en définitive le plus obscur dans nombre de débats, je m'y arrêterai pour finir. Et ce, en mettant l'accent sur les propositions léguées par ce même auteur car il m'apparaît qu'il a le mérite de relier les différentes questions auxquelles on s'intéresse ici.

#### *Digression sur le caractère historico-social des affects d'appartenance*

Les affects ne représentent il est vrai dans les travaux d'Elias qu'une facette de l'objet historique bien plus vaste qu'il se propose de reconstruire et qu'il nomme « civilisation » [Elias, 1973 ; 1975]. La sociologie d'Elias n'est donc pas plus une « sociologie des affects » que la sociologie de Weber n'est celle de la rationalité ou de la raison moderne. En réalité, Elias comme Weber se sont tous deux attachés à expliquer et à comprendre la progressive et relative rationalisation des modes d'être, d'agir et de penser. Pour Elias, cette rationalisation constitue d'ailleurs un aspect seulement de la transformation des affects dans l'histoire sociale de l'Occident moderne et cette évolution elle-même, je le disais, ne représente qu'une des dimensions d'un processus, « de civilisation », plus global. Il n'empêche que la sociologie d'Elias accorde quand même une place de choix à la question des affects et de leur rationalisation ; en outre, elle s'intéresse de très près au passage de la configuration, fondée sur l'interdépendance sociale, à la communauté, vécue et définie comme telle à travers le sentiment communautaire et qui suppose donc l'identification d'un « nous » par des « je » toujours déjà pris dans d'autres « nous ».

Pour Elias, ce que j'appellerais la « communauté affective » est chez l'homme première. « Première » au sens où un être humain n'en est pas un, il n'est qu'un corps, s'il n'a pas entretenu dès sa naissance des relations « purement affectives » à d'autres êtres humains [Elias, 1987 : 12]. Mais sont en même temps et également « premières », dans les parcours des individus humains vivant en groupes, d'autres relations de dépendance qui ne sont pas forcément de nature affective mais physique, économique, politique, militaire, etc. Pour lui, il existe ainsi des relations purement « affectives » d'interdépendance, sans lesquelles l'individu ne peut *vivre* en tant qu'être humain, et, souvent bien plus lointaines et impersonnelles, des relations d'interdépendance sans lesquelles l'individu humain ne peut tout simplement pas *survivre* (physiquement, économiquement, par exemple). Et ces configurations d'interdépendance de divers types, plus ou moins « affectives » ou non, ne sont pas forcément des communautés, au sens où certaines entraînent, et d'autres pas, dans le chef de chaque individu, le développement d'un sentiment ou d'une appartenance de type « communautaire » : c'est-à-dire une appartenance qui serait fondée sur le sentiment, plus ou

moins réfléchi, de l'existence de ces relations d'interdépendance et de leur importance pour l'individu, dans tel ou tel domaine de sa vie.

L'appartenance communautaire ne serait donc pas toujours fondée sur de « purs affects », mais elle serait pourtant doublement associée au développement de liens ou de représentations à composante affective sur lesquels elle fait fond et/ou qu'elle favorise à son tour. Cela étant, il s'agit de prendre la mesure du caractère fondamentalement historique de la vie sociale pour Elias et, partant, de sa sociologie des affects. Cette conception, en effet, invite peu à s'intéresser à la « définition » des affects, et moins encore des affects « en politique » ou de ceux qui fonderaient tel ou tel type de communauté. Ce qui lui importe par contre, c'est le caractère socio-historiquement situé de tout affect, de toute définition des affects, de toute notion ou vécu de la communauté. Ainsi, considérer la communauté affective comme première chez tout être humain, pour cela même qu'il est humain – ou poser que les affects sont, à l'instar des interdépendances dont ils sont finalement un aspect, bien plus nécessaires à la vie de l'être humain qu'à celle de tout autre animal social – n'implique en rien que les choses soient « figées », c'est-à-dire qu'on pourrait identifier ces affects une fois pour toutes. Ils varient bien évidemment ainsi que leur portée selon les sociétés et selon les âges. Tel est précisément le propos de l'œuvre majeure d'Elias, *Über den Prozess der Zivilisation*.

Dans le deuxième tome de cet ouvrage [1975], le processus d'émergence de l'État occidental moderne se voit étroitement associé à la relative pacification de l'espace social qui s'impose progressivement. Ces deux processus connexes ne sont pourtant pas au fondement de la communauté politique moderne. Ils signent tout au plus l'acte de naissance d'« unités de survie » dans lesquelles on ne s'entretue plus, ou moins. Le développement d'une communauté d'appartenance qui rencontre l'État nécessite en effet bien plus que la sécurité physique et juridique garantie par la loi. Elle implique que se développe un sentiment ou une conscience de soi qui n'est pas réductible à un sentiment tel « l'amour ». En outre, ce lien d'identification ne peut se fonder seulement sur une communauté de langue, de culture, d'origine ethnique ni même d'histoire ou de destin. Il faut ainsi attendre plusieurs siècles pour qu'avec la démocratisation (des institutions politiques entre autres) se développe un sentiment national largement partagé. Celui-ci, par ailleurs, ne vient pas supprimer les différences « culturelles » ou les conflits « d'intérêts » entre les groupes sociaux extrêmement divers qui en viennent à s'identifier à l'État-nation lorsqu'ils sont enfin « intégrés » : par principe associés à son gouvernement par le biais du suffrage universel et des partis de masse.

Le sentiment d'appartenance qui fonde donc la communauté politique – en tout cas celle-là – ne supprime ni les clivages ni les antagonismes. Au même titre, si l'on veut, que le sentiment d'appartenir à une communauté familiale n'implique pas que tout le monde s'aime, ni que tout le monde s'entende, ni la disparition dans la « famille » des coalitions ou rivalités d'intérêts. À l'instar de toute communauté, la communauté politique nationale n'est pas, en d'autres mots, purement de nature affective. Néanmoins, elle entretient un sentiment propre et un habitus spécifique qui, s'il concrétise les représentations que la communauté a d'elle-même et se transmet, n'en est pas moins évolutif. Cette notion d'habitus comporte ainsi l'idée d'une certaine continuité du sentiment communautaire, mais non l'idée de sa permanence, puisque ce sentiment n'existe pas en dehors des individus qu'il concerne et qui meurent. Elle contient donc en même temps l'idée de changement, mais non de celle de rupture : la pensée d'Elias ne conçoit pas que le sentiment d'appartenance à la communauté politique et l'habitus qui lui donne vie puissent structurellement se modifier autrement que dans le temps long, à l'échelle des générations... voire des siècles. D'où la nécessité de se livrer à une « socio-

histoire » de l'intégration européenne qui prennent au sérieux les évolutions du temps long [Déloye, 2006].

Pour Elias, et je fais ici retour sur mon propos de départ, c'est avant tout ce qui explique qu'une intégration communautaire de type « postnational » (ou même seulement « supranational ») peine à se développer, en Europe et ailleurs. Si « réaliste » qu'elle puisse être eu égard au niveau désormais planétaire atteint par les interdépendances de divers ordres, l'inévitable prégnance des habitus nationaux fait paradoxalement apparaître une intégration de cet ordre comme une utopie empreinte de naïveté [Elias, 1991 : 295]. C'est que les communautés ou les sentiments d'appartenance sont toujours « en retard d'une guerre », et littéralement jusqu'ici. C'est quand l'État-nation est de fait dépassé par la guerre mondiale que le sentiment national apparaît le plus fort, et c'est quand l'Europe ne saurait plus seule peser sur l'avenir du monde ni même de ses peuples que pointe enfin la question de son intégration sociale et politique.

Il serait pourtant dans l'histoire de la modernité une autre tendance lourde, qui affecte la définition de la communauté politique par-delà les multiples retards et les profondes régressions observées dans ce domaine : l'extension progressive de la capacité de s'identifier à l'autre, c'est-à-dire à un autre de plus en plus éloigné et de plus en plus « différent », par le biais de la répulsion accrue éprouvée à l'égard de ses souffrances [Elias, 1987 ; 1996]. L'intégration politique à venir peut bien nourrir, et tout à la fois s'appuyer sur, une identification de plus en plus englobante et émotionnelle de ce type. Elle ne saurait cependant s'y réduire, ni se fonder exclusivement sur celle-ci, sous peine d'en rester à une simple extension des affects d'appartenance, *in fine* toujours exclusifs d'un « Autre », et de se voir vouée à l'échec, faute de combattants. Dans *La solitude des mourants* [1987], où affleure à chaque page toute l'humanité d'Elias, celui-ci fait ainsi l'éloge d'un rationalisme bien compris. Comme en dernière instance, il nous invite à penser que ce sont aussi des « émotions », des « sentiments » et des « affects » qui entravent la reconnaissance par les Européens des liens qui les unissent, et les unissent aux « autres ».

### **Bibliographie**

Anderson, B. [1983]. *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres : Verso.

Bertoncini, Y. et Th. Chopin [2007]. « Union européenne : le bug de l'an 2006 », in Reynié, D. (dir.), *L'opinion publique européenne*. Paris : Éditions de La Table Ronde/Fondation Robert Schuman, pp. 161-180.

Bruter, M. [2005]. *Citizens of Europe? The Emergence of a Mass European Identity*. Londres : Palgrave Macmillan.

Delmotte, F. [2002]. « Norbert Elias et l'intégration postnationale », *Revue Suisse de Science politique* 8(1) : 3-26.

Delmotte, F. [2007]. *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles (à paraître).

Déloye, Y. [1998]. « De la citoyenneté nationale à la citoyenneté européenne », *Revue Suisse de Science Politique* 4(4) : 169-194.

- Déloye, Y. [2003]. *Sociologie historique du politique*. Paris : La Découverte.
- Déloye, Y. (dir.) [2006]. *Socio-histoire de l'intégration européenne, Politique européenne* (18).
- Duchesne, S. et A.-P. Frogner [2002]. « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique* 52(4) : 355-373.
- Duchesne, S. [2006]. « “Des nations à l'Europe”, “L'Europe au-delà des nations” mais aussi “L'Europe contre les nations”. Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe » (article proposé aux *Annales d'Études européennes*, en ligne à l'adresse [www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/ucl/documents/Duchesne.doc](http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/ucl/documents/Duchesne.doc)).
- Durkheim, É. [1998]. *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912). Paris : Presses Universitaires de France.
- Elias, N. [1973]. *La civilisation des mœurs* (1939), trad. Paris : Calmann-Lévy, rééd. Pocket.
- Elias, N. [1975]. *La dynamique de l'Occident* (1939), trad. Paris : Calmann-Lévy, rééd. Pocket.
- Elias, N. [1987]. *La solitude des mourants*, trad. Paris : Christian Bourgeois, rééd. Pocket.
- Elias, N. [1991]. « Les transformations de l'équilibre “nous-je” » (1987), in *La société des individus*, trad. Paris : Fayard, pp. 205-301.
- Elias, N. [1996]. *The Germans*, trad. Cambridge: Polity Press.
- Gaxie, D. [1993]. *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*. Paris : Seuil.
- Heine, S. [2007]. « Les variantes idéologiques des oppositions à l'Union européenne en Allemagne », in Coman, R. et J. Lacroix (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles (à paraître).
- Kopecky, P. et C. Mudde [2002]. « The two sides of euroscepticism. Party positions on European integration in Eastern and Central Europe », *European Union Politics* 3(3): 297-326.
- Reynié, D. (dir.) [2007]. *L'opinion publique européenne*. Paris : Éditions de La Table Ronde/Fondation Robert Schuman.
- Simmel, G. [1999]. *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation* (1908), trad. Paris : Presses Universitaires de France.
- Szczerbiak, A. et P. Taggart [2004]. « Contemporary euroscepticism in the party systems of the European Union candidate states of Central and Eastern Europe », *European Journal of Scientific Research* 43.
- Truc, G. [2005]. « Simmel, sociologue du cosmopolitisme », in Dayan-Herzburn, S. et É. Tassin (dir.), *Citoyennetés cosmopolitiques, Tumultes* 24 : 49-77.
- Weber, M. [1971]. *Économie et société. Tome 1 : Les catégories de la sociologie* (1921). Paris : Plon.